

# Les travailleurs immigrants et le développement économique

---

Les éléments essentiels de la politique Franco-Algérienne entre  
1962 et 1988

**Martha L. Fedorowicz**

**4/19/2011**



Les travailleurs immigrants et le développement  
économique : Les éléments essentiels de la politique  
Franco-Algérienne entre 1962 et 1988

Par

Martha L. Fedorowicz

A thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of  
Bachelors of the Arts with Honors in French  
Department of Romance Languages and Literature  
University of Michigan  
April 19, 2011

Sous la Direction de : Professeur Joshua Cole, Department of History

© 2011

Martha Lynne Fedorowicz

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des Figures et Tables	vi
Les Remerciements	vii-viii
Introduction	1
Les Origines	6
Les Années 70s : Entre la prospérité et le déclin	13
Les Années 80s : Une Nouvelle relation de concertation et la fin de la prospérité algérienne	17
Conclusion : L'économie algérienne et la politique de l'immigration en France à nos jours	23
Bibliographie	30

## LISTE DES FIGURES ET TABLES

Table 1. « Mouvement de main d'œuvre entre l'Algérie et la métropole 1948-1960 »	7-8
Table 2. « Immigration de travailleurs »	10-11
Figure 1. Produit intérieur brut de la France	12
Figure 2. Numéro des Algériens habitants en France 1962-1982	12
Table 3. « Le commerce français avec l'Algérie entre 1980 et 1984 »	18
Figure 3. Le chômage en Algérie	22
Table 4. « Le commerce français avec l'Algérie entre 1985 et 1988 »	23
Figure 4. La croissance du PIB en France et en Algérie	26

## LES REMERCIEMENTS

First, I would like to thank Professor Joshua Cole, without whose expertise on Franco-Algerian relations I would have been very lost. He provided me with a wealth of information as well as patiently guiding me through a sometimes frustrating process in which I tried to hone my topic further while still encompassing all of the ideas that were of interest to me. He also took time out of his personal schedule in order to cater to the needs of my very busy schedule, and for this I am very grateful. I would also like to thank Jennifer Bonnet, the librarian in charge of the French collection at the Hatcher Graduate Library at the University of Michigan. She was there at every moment when I needed her, providing me with stacks upon stacks of books to read and helping me to decipher the maze that is French archival materials. Without her attention to detail, her listening ear when I needed to vent, or her commitment to her students, I would have been lost. And for this, Jen, I am infinitely thankful.

Next, I would like to thank my coworkers in the Department of Public Affairs at the US Embassy in Paris without whom I may never become interested in French minorities' rights to begin with. These people are some of the hardest workers I have ever met and their commitment to their job not just as government employees but as people who work to connect people to people around the world is truly admirable. I want to thank all of them for giving me so many opportunities to learn about American diplomacy and for treating me as a colleague and not just an intern.

I would also like to thank the Hamichi family, my Algerian family, with whom I spent every Friday night of my study abroad teaching English, eating, playing spoons, and absorbing every bit of their culture I possibly could. They welcomed me into their family with open arms

and delicious Algerian delicacies, but more than that, they shared their culture with me and listened intently as I shared mine. To them, I am eternally grateful.

I would like to thank all of my friends, both in Ann Arbor and elsewhere, who encouraged me and pushed me to keep working even when sleep or parties or other homework threatened to distract me from my goal. I cannot count the number of times that they listened patiently while I vented about my frustrations and assured me that I was capable of carrying out such an ambitious project. I would also like to thank my roommates Molly Willette-Green, Leslie Dickinson, and Dany Bravo Corona who indulged me while I had “Thesis Tuesdays” (which eventually became “Thesis Wednesdays”, “Thesis Thursdays”, etc.) and subsequently covered the entire living room with my books. They never once complained about it.

Finally, I would like to thank my family for their unwavering love and support. There has not been a single moment when they haven’t encouraged me to pursue my dreams—even when that meant leaving them for months at a time. Your love, kindness, persistence, passion for traveling, learning and listening (even when you have no clue what I’m talking about) as well as your willingness to endure my stubbornness are the reason why I am where I am today.



## Introduction

Depuis la colonisation d'Algérie par la France en 1830, les questions de modernité ont défini la relation entre les deux pays. Avant l'indépendance algérienne en 1962, la France a compris elle-même comme pouvoir colonial. Elle a soutenu son pouvoir mondial en possédant les colonies et en imposant sa civilisation sur les populations natives. Comme l'Algérie était considérée une extension de la métropole, le pouvoir colonial qui était exercé là a compliqué cette notion de modernité. Si la France était une nation moderne développée, l'Algérie aurait également besoin d'être développée. En fait, l'écrivain Todd Shepard constate que « to insist that France and Algeria were one nation—as many in France did for more than a century—worked to efface the reality of imperialism » (270). Cette notion de modernité a créé une contradiction entre le statut d'Algérie comme extension de la France et le manque du développement en Algérie par les colons français. L'indépendance algérienne en 1962 a compliqué plus loin cette notion coloniale de modernité et la France a dû apprendre comment être un pouvoir moderne sans colonies. De plus, l'Algérie postcoloniale a dû trouver sa propre définition de modernité sans France.

À cause de cette contradiction, permettant les mouvements migratoires entre la France et l'Algérie est devenu le moyen pour résoudre la contradiction entre l'empire français et le statut officiel d'Algérie comme extension de la France. Entre 1962 et 1988, la date qui signifie la fin du régime à parti unique en Algérie, la relation postcoloniale est restée compliquée du fait de l'immigration algérienne en France. Pendant cette période, les besoins économiques étaient les premières considérations dans la détermination de la politique étrangère entre les deux pays pendant que les questions politiques ont pris le deuxième rang. Il ne serait pas qu'après 1988, avec l'émergence de l'islam politique, les problèmes du racisme vers les minorités en France

(qui sont devenus plus fréquents pendant cette période), la popularité augmentant du Front national et l'instabilité politique en Afrique du nord et au Moyen Orient, que les questions politiques deviendraient les premières considérations dans la politique étrangère entre les deux pays.

Après la Deuxième guerre mondiale, la France avait besoin des travailleurs pour la reconstruction de son économie. Les travailleurs algériens étaient parmi les nombreux travailleurs qui ont répondu à l'appel. Le gouvernement français a accueilli les Algériens qui sont arrivés par les milliers et ont pris le travail dans les mines et les usines. Les perceptions du gouvernement de la force du travail étranger étaient directement liées à la production et au développement de la nation française qui, après la guerre, a vu une forte expansion. Après la période de forte expansion dans les années soixante et soixante-dix (grâce aux travailleurs étrangers), les années quatre-vingt ont vu l'effet inverse de ce phénomène. La récession globale en 1974 et la fin de l'expansion de l'économie française ont diminué le besoin pour les travailleurs étrangers. Le sous-emploi endémique a créé l'hostilité vers les travailleurs étrangers qui ont pris le travail des Français.

En 1974, le Président Giscard d'Estaing a fermé les frontières aux étrangers et a arrêté le regroupement familial, changeant le sens du débat sur l'immigration. De 1980 à 1987 le chômage a augmenté de 6,1% à 10,7% (Banque mondiale, chômage) et au même temps le racisme et la discrimination vers ces travailleurs ont aussi grandi. En ce moment, un nouveau parti politique de l'extrême droite qui était créé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, le Front national (FN), a gagné l'élan. Utilisant la crise économique et le chômage comme exemples des effets négatifs de l'immigration ouverte, le parti a accusé les travailleurs immigrants pour la condition de l'économie française et par conséquent, le FN a vu une augmentation dans le nombre des

sympathisants dans la population française (Birenbaum 15). Voyant le pouvoir de ce nouveau parti et son succès dans l'électorat, le parlement a voté la loi Pasqua en 1986 qui a donné plus de pouvoir à la police à déporter les personnes issues de l'immigration. Avec cette loi, le Rassemblement pour la République (RPR) dirigé par Jacques Chirac a espéré apaiser les électeurs qui pouvaient quitter le parti pour le Front national. Pendant les années quatre-vingts, le gouvernement français a introduit les nouvelles conditions pour les immigrés, y inclus une carte de résidence de dix ans nécessaire pour tous les travailleurs étrangers. En donnant plus de temps aux immigrants chômeurs à trouver le travail, le but de cette mesure était la régularisation et l'intégration des immigrants qui étaient déjà en France.

En même temps, l'économie algérienne était en train de s'effondrer. Le mouvement du peuple aux grandes villes, le sous-développement du secteur agricole, et un manque des industries qui pouvaient créer les emplois signifiaient une grande population qui était sans travail. À cause des restrictions migratoires qui étaient déjà en place, beaucoup des Algériens sont devenus désillusionnés avec leur gouvernement et sont restés dépendants sur l'argent en provenance de leurs familles en France. Dans un effort à relancer les industries, le Président Benjedid a décentralisé les grandes industries en faveur de la privatisation. Mais l'économie était déjà dans une grande descente inévitable du fait de la baisse des prix pétroliers, le chômage, et le sous-développement du secteur agricole (Metz 181). En 1988, les jeunes algériens ont avancé sur les rues pour protester contre le gouvernement qui « had suffocated the aspirations of the younger generation » (Naylor 165). En réponse, le gouvernement de Chadli Benjedid a réprimé les émeutes et la France est restée muette, qui a compliqué plus loin la relation entre les deux pays (Naylor 167).

Entre 1962 et 1988, on peut voir que la politique étrangère entre les deux pays et bien, la politique domestique de la France et d'Algérie, a reflété la perception changeante des travailleurs immigrants et leurs effets sur l'économie. Mais après 1988 les préoccupations politiques comme la sécurité nationale et la politique domestique concernant les droits pour les minorités occupent le devant de la scène. Les immigrants habitants en France sont encore victimes de la discrimination et du racisme mais le gouvernement se rend compte de leurs difficultés et au sein du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, est maintenant chargé avec l'amélioration de leurs conditions. De plus, la France, au sein de l'Union européenne, a essayé lancer une politique coopérative avec les pays maghrébins pour des raisons pétrolières et sécuritaires mais aussi, pour encourager des relations harmonieuses avec sa population maghrébine.

La crise algérienne de 1992 à 2008 a encore compliqué la relation entre les deux pays, politiquement et économiquement. Le gouvernement français était divisé sur la possibilité d'un parti dirigeant islamiste (le Front islamique de salut ou FIS) et ses conséquences sur la relation politique. Selon l'écrivain Phillip Naylor « the fitna forced France to confront the complexities of its colonial legacies and postcolonial policies in Algeria. No longer the country used to amplify French grandeur and independence before the Third World, it still provided opportunities for France to test its influence in a rapidly changing world » (192). L'écrivain Todd Shepard identifie cette relation différemment. Dans son livre, *The Inventing of Decolonization : The Algerian War and the Remaking of France*, il constate que la France postcoloniale a dû apprendre comment être un pouvoir moderne *sans* Algérie. Avant l'indépendance algérienne quand l'Algérie a été juridiquement une extension de la métropole « French decisions concerning Algeria often directly formed modern French self-understanding

and government institutions, citizenship and nationality » (Shepard 19-20). Étant un pouvoir colonial a défini sa place dans le monde. Mais sans colonie, elle a dû retrouver cette place.

En Algérie, la condition de vie reste stagnante. Bien sûr, l'économie avait grandi depuis les années quatre-vingts mais le sous-emploi des jeunes et le niveau de pauvreté continuent à augmenter à cause des restrictions sur l'investissement étranger (Central Intelligence Agency). En 2010 le gouvernement algérien a lancé un programme de développement de 286 milliards de dollars américains espérant renouveler l'infrastructure du pays et créer l'emploi (Central Intelligence Agency). C'est possible que la dépendance des Algériens sur les versements en provenance de la France ait encouragé le gouvernement algérien à développer les industries nationales en espérant couper cette dépendance sur la France. Mais la réalité de la relation est que la France est encore le premier fournisseur des produits pour les Algériens, fournissant 22% des imports algériens (Naylor 289) et que les Algériens continuent à immigrer en France, mais en nombre réduit.

Si on trace l'histoire des relations entre ces deux pays, on trouverait qu'elles sont dictées par l'histoire, la géographie, l'économie, et les questions d'identités et qu'elles continueront dans les années à venir. Pour la France, l'Algérie est une opportunité pour renforcer son pouvoir au niveau global (Gobe 129). Mais la main d'œuvre étrangère est nécessaire à repousser une économie qui perd du pouvoir à des nouvelles économies émergentes comme celles de la Chine, l'Inde, et le Brésil. Un rapport de 1979 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constate que « immigrant workers have become entrenched as a structural element of the labor market and French system of production to an extent unforeseen in 1945 » (Brenner 91). Comme preuve de ce fait, il y a aujourd'hui presque cinq millions des immigrants nés à l'étranger qui habitent en France, soit 8% de la population française. Mais une force du

travail avec une grande population minoritaire demande l'attention, une attention qui est parfois difficile pour le gouvernement français et ses citoyens qui ne sont pas tous prêts à accueillir des nouveaux immigrants. Comme la France, l'Algérie espère définir sa place sur la scène globale et créer une Algérie moderne sans France. Mais avec une surpopulation qui grandit chaque jour, le chômage, un manque de logement, des problèmes de production agricoles et une infrastructure croulante, ce but devient de plus en plus difficile. Elle doit faire face aux problèmes domestiques pour se développer au niveau du grand pouvoir global.

### **Les origines**

Pendant la Première guerre mondiale, la France a annoncé l'ouverture des frontières françaises, cherchant des travailleurs étrangers qui aideraient avec la reconstruction de l'économie française. Pour la plupart, ces travailleurs sont venus des pays européens comme l'Italie, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, et la Russie mais cette époque a vu aussi un grand nombre des travailleurs en provenance d'Algérie (Schor 33) qui, en 1931, était déjà nombreux à 123 000 personnes (Stora 40). Après la période de guerre, beaucoup de ces travailleurs coloniaux ont été renvoyés à leurs colonies. Avec l'éclatement de la Deuxième guerre mondiale en 1939, la France a fait appel pour la deuxième fois aux soldats coloniaux qui battraient à l'étranger et resteraient en France pendant la guerre pour travailler dans les camps d'internes.

En 1945 après l'armistice, le gouvernement français créait l'Office national à l'immigration pour aider les soldats et les travailleurs qui se sont battus pour la France pendant la guerre. La France a perdu environ 500 000 personnes pendant la guerre (environ 250 000 morts militaires et 250 000 morts civiles) et la nécessité de repeupler la nation était la première priorité pour le gouvernement français. Le gouvernement a préféré les immigrants européens catholiques qui ont partagé des origines similaires aux Français et qui intégreraient plus

facilement dans la société française. Mais aussi, il a préféré les sujets coloniaux qui ont aidé dans le combat contre les forces de l'axe. Dès 1947, les sujets coloniaux d'origine algérienne pouvaient passer librement entre l'Algérie et la métropole et du fait de la croissance de la population algérienne qui produit 130 000 êtres humains chaque année pendant les années trente (Lefeuvre 79) et l'augmentation de la population urbaine en Algérie, beaucoup des Algériens ont quitté leur pays cherchant du travail en France.

La politique de l'entrée libre des travailleurs en conjonction avec le besoin pour les travailleurs industriels et les hauts salaires métropolitains ont « tenaient le placement en France, chaque année pendant dix ans, de vingt mille travailleurs algériens, soit le cinquième du total des emplois à créer pour faire face à la croissance démographique algérienne, pour une contribution indispensable à la lutte contre le sous-emploi local » (Lefeuvre 121). En 1954, il y avait 211 675 sujets coloniaux d'origine algérienne en France (France, Recensement 20) en addition aux autres travailleurs étrangers qui étaient 1 765 298 en 1954 (France, Recensement 20). Un rapport de 1979 par l'OCDE explique que « unlike that of other European countries of immigration, French post-war immigration policy was formulated as a function of both economic and demographic considerations » (Brenner 14). Entre 1948 et 1960 il y avait aussi un grand nombre de personnes retournant à l'Algérie qui suggère que beaucoup des travailleurs algériens sont partis pour le travail temporaire en France.

**Table 1**

« Mouvements de main d'œuvre entre l'Algérie et la métropole (1948-1960) »

<b>Année</b>	<b>Arrivées</b>	<b>Retours</b>
<b>1948</b>	80 714	54 209
<b>1949</b>	83 447	75 237
<b>1950</b>	89 405	65 175
<b>1951</b>	142 671	88 064
<b>1952</b>	148 912	134 083
<b>1953</b>	134 133	122 560

<b>1954</b>	159 786	133 517
<b>1955</b>	193 862	169 872
<b>1956</b>	78 976	78 176
<b>1957</b>	69 355	54 768
<b>1958</b>	42 379	56 238
<b>1959</b>	63 833	47 897
<b>1960</b>	90 959	73 519
<b>Totaux</b>	1 378 432	1 153 335

Source : Stora, Benjamin. *Aide-mémoire de l'immigration algérienne*. Paris: CIEMI l'Harmattan, 1992. pp. 89.

En même temps, au milieu des années cinquante, l'Algérie a perdu les travailleurs agricoles qui ont quitté les zones rurales pour les grandes villes urbaines et pour le travail industriel en France. Par conséquent l'agriculture algérienne a souffert. De plus, la croissance vite de la population a laissé un tiers des hommes partiellement ou totalement inemployé (Lefeuvre 80) et ces personnes étaient dépendantes sur les revenus de leurs familles travaillants en France. Un rapport général de juin 1960 constate que « Les revenus dont bénéficient les familles restées en Algérie représentent 35 à 40 milliards d'anciens francs. Plus d'un million de personnes vivent en Algérie, totalement ou partiellement grâce au travail des algériens en France » (France, Plan 62).

Pour l'économie française, l'Algérie était une source des travailleurs réservés. Et du fait de cette réalité, avant 1954 la France ne s'intéressait pas beaucoup dans le développement d'Algérie. S'ils l'ont fait, les travailleurs algériens ne quitteraient pas leur patrie en faveur du travail en France. Par 1954 le climat politique en Algérie était en désordre et les conditions des travailleurs en France couplés avec la désapprobation montante des Algériens avec leur colonisateur au milieu des années cinquante ont nécessité des nouvelles priorités du développement pour le gouvernement français.

Pendant les premières années cinquante, un conflit politique entre la France et sa colonie s'est progressivement intensifiée. Les sujets coloniaux savaient que l'Algérie était une extension



de la métropole donc, c'était difficile à justifier le mal traitement de ses citoyens. À cause des questions sur le statut des sujets coloniaux d'origine algérienne ou les « Français musulmans » qui, pour la plupart, n'ont pas eu les droits politiques et sur la dominance des colons français sur la population native, le calme du pays a cassé. Par 1954 le gouvernement français était retranché dans une guerre avec l'Algérie. C'était évident que le plan de ne pas industrialiser l'Algérie après la Première guerre mondiale ne marcherait plus. La France s'est rendu compte que la situation politique en Algérie a nécessité l'attention immédiate. L'écrivain Daniel Lefeuve cite François Mitterrand, le ministre de l'intérieur, qui a constaté « Je crois . . . qu'il faut tout de suite s'occuper de l'Algérie si nous voulons éviter une explosion » (344) et bien, perdre la colonie. Avec la peur d'une explosion algérienne et l'obligation à son département, Charles de Gaulle a lancé le Plan de Constantine le 3 octobre 1958 avec le but de « développer l'économie algérienne en symbiose avec celle de la France » (Lefeuve 370) et bien sûr, de calmer les esprits anticoloniaux. Après une visite à l'Algérie, de Gaulle a annoncé sept dispositions pour le Plan :

- « 1) L'admission de Français d'origine musulmane dans la fonction publique métropolitaine, à raison de 10% au moins de recrutement. Cette proportion pouvait être supérieure pour le recrutement local.
- 2) La mise à un niveau comparable à ceux versés en métropole des salaires et des traitements payés en Algérie.
- 3) L'attribution de 250 000 ha de terres à des agricultures musulmanes.
- 4) L'installation de grands ensembles industriels, notamment métallurgiques et chimiques, utilisant le gaz et le pétrole du Sahara.
- 5) La construction de logements pour un million de personnes.
- 6) La scolarisation des deux tiers des filles et des garçons.
- 7) La création de 400 000 emplois réguliers en Algérie auxquels il conviendrait d'ajouter 100 000 emplois nouveaux à créer en métropole pour des Algériens » (Lefeuve 366-67).

Une note de l'Assemblée nationale de 1958 a rendu évident la raison pour le Plan : « le but est de créer l'emploi et de contrôler la population, là où le désœuvrement et le dénuement sont socialement et politiquement *les plus dangereux* » (Lefeuve 368). De plus, le gouvernement français constate qu'il veut « faire progresser l'ensemble de l'Algérie au rythme du monde

moderne » (France, Plan 33). Pour exécuter le Plan, le gouvernement a créé la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie (CEDA). En encourageant le développement de la colonie le Plan de Constantine était un effort à maintenir la relation harmonieuse entre la France et le peuple algérien. De plus, Todd Shepard cite l'historien Frederick Cooper qui constate que, « the old claims to colonial authority based on superiority of race and civilization were thoroughly discredited by the experience of Nazism and fascism, where universalistic notions of social progress . . . offered a seemingly more plausible basis for assertions of imperial hegemony » (40). Le Plan de Constantine a offert ce progrès social en donnant à la France une justification morale à continuer son règne sur l'Algérie. « Redefining the nation-state, rather than the novel federal-imperial structure of the French Union . . . was the way France attempted to reconcile republican values and imperial conquest » (Shepard 45). Mais en réalité il était trop tard pour les relations harmonieuses. Le Plan de Constantine était le dernier moment de l'empire.

En 1962, l'Algérie a proclamé son indépendance de la France. À ce moment il y avait 350 484 sujets coloniaux d'origine algérienne en France (soit 16,2% de l'ensemble des étrangers) et la libre circulation des Algériens a été maintenue (Le film: deux siècles de l'immigration). La s'installation simplifiait et le nombre de familles algériennes en France augmentait.

**Table 2**  
« Immigration de travailleurs »

<b>Année</b>	<b>Entrées d'Algériens</b>
<b>1961</b>	103 000
<b>1962</b>	180 000
<b>1963</b>	262 000
<b>1964</b>	269 000
<b>1965</b>	228 000
<b>1966</b>	221 000

<b>1967</b>	183 000
<b>1968</b>	197 000
<b>1969</b>	225 000
<b>1970</b>	306 000
<b>1971</b>	356 000
<b>1972</b>	343 000

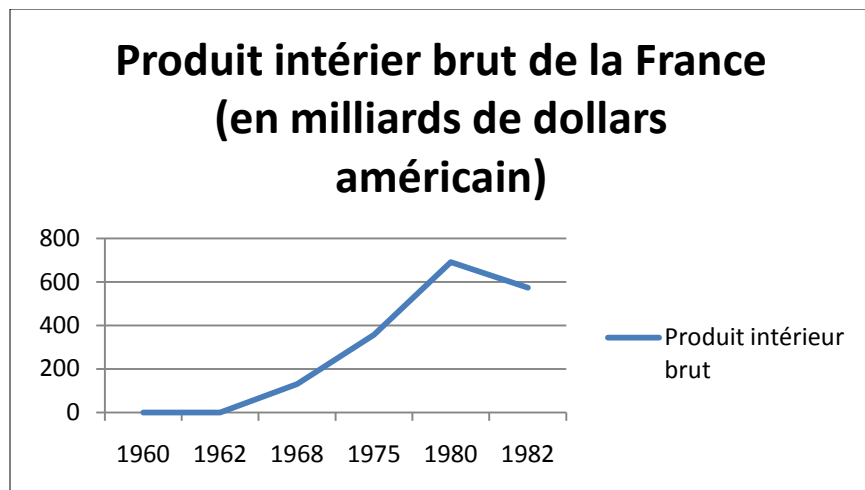
Source : Schor, Ralph. *Histoire de l'immigration en France : de la fin du XIXe siècle à nos jours*. Paris : Armand Colin, 1996. pp. 204.

Martin Stone cite trois raisons pour l'immigration en masse qui s'est produit après

l'indépendance :

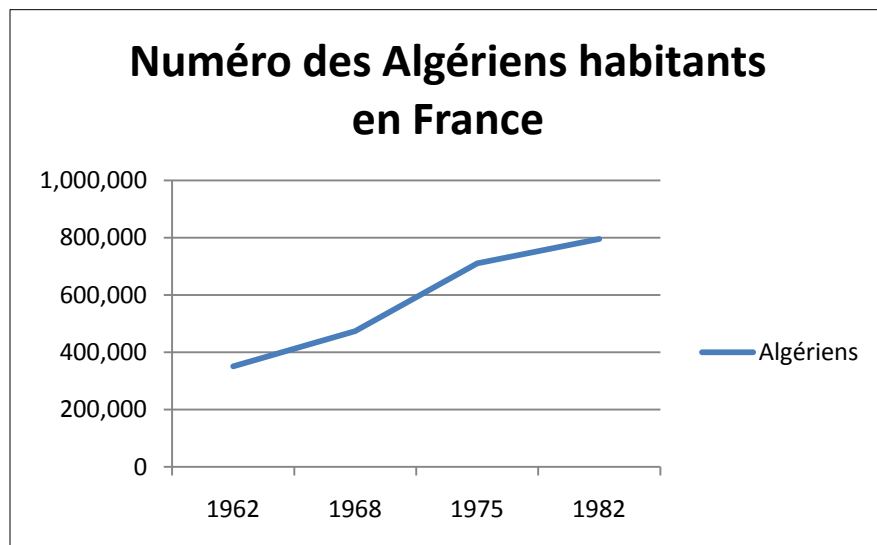
« the adverse economic and social situation . . . and the demobilization of thousands of former ALN soldiers massively increased the already high level of unemployment », « the omission in the Evian Accords of 1962 of any effective controls on immigration from Algeria to France » et troisièmement « the actual shortage of labor in France during the country's economic boom of the 1960s » (218).

Les travailleurs étrangers étaient accueillis à bras ouverts puisque le gouvernement savait qu'ils auraient besoin des travailleurs pour reconstruire l'économie. Suivant la position supérieure des Algériens en France (qui étaient, sous la loi de 1947, les citoyens français) l'accord « Nekkache-Granval » de 10 avril 1964 a introduit le premier système du quota selon les besoins du gouvernement français mais aussi, selon « les disponibilités en main d'œuvre de l'Algérie » (Stora 76). Cet accord a fixé le numéro des arrivés à 12 000 par ans (Brenner 22). Un accord du 27 décembre 1968 a augmenté ce numéro à 35 000 arrivés par ans pour trois ans et a ajouté des nouvelles conditions pour la durée du travail en France. Malgré la croissance de sous-emploi en France, le numéro des entrées algériennes a atteint 174 000 en 1970 (Brenner 24) et il y avait 473 812 Algériens en France par 1968 (France, Recensement 20). C'est possible que la croissance de la population algérienne en France fût liée à la croissance du produit national brut de la France, qui connaissait une forte expansion pendant les années soixante.



**Fig. 1**

Source: Banque mondiale. *Produit intérieur brut (en dollars US courants). Données.* Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.



**Fig. 2**

Source: France. *Recensement général de la population de 1982: Sondage au 1/2: France métropolitaine.* Paris: INSEE, 1984. Print.

Le 19 juin 1965, après un coup sans effusion de sang, un nouveau président algérien a pris pouvoir. Houari Boumediène qui a préféré le socialisme et le planning de l'état, a mis les industries sous le contrôle du gouvernement national et a concentré sur l'industrialisation et la nationalisation des entreprises agricoles. « Dependence on France during the colonial period and the subsequent loss of capital, skill, and technology meant that Algeria's very survival in the

post-independence period appeared to depend on rapid and extensive industrialization » (Metz 179). Comme nouveau pays récemment indépendant, l'Algérie ne voulait pas être dépendant sur l'argent en provenance de la France ou sur son ancien colonisateur donc c'était nécessaire qu'elle développe ses propres industries et crée des emplois. L'Algérie avait besoin de trouver comment exister et développer dans le monde moderne sans aide français. Tous ces efforts étaient le résultat du Premier plan triennal (1967-1969) qui a commencé la tendance au planning étatique pour le développement du pays. En se rendant compte du but de l'industrialisation algérienne, en 1968 le gouvernement français a signé un accord annulant la dette algérienne de l'avant indépendance puisqu'il avait peur que le gouvernement algérien va tourner vers les Soviétiques qui ont voulu utiliser la base navale Mers el-Kebir et établir un partenariat commercial (Stone 238). Même si elle a quitté l'Algérie, la France n'a pas voulu une présence soviétique dans le Maghreb pour des raisons sécuritaires et commerciales.

### **Les années 70s : Entre la prospérité et le déclin**

En 1971, le Président Boumediène a repris contrôle des industries pétrolières et gazeuses de la France, et a acquis 51% des deux entreprises françaises pétrolières CFP-Total et ERAP (Stone 239), augmentant les capacités pour les raffineries et agrandissant les oléoducs pour l'exportation à l'étranger (Murray 27). Sa frustration avec le sous-développement de son pays et la richesse et l'industrialisation de la France lui a fait augmenter le prix du pétrole pour les pays occidentaux. La production industrielle a doublé entre 1967 et 1978 et le pays a vu une croissance annuelle de l'économie à 7,2% (Naylor 103). De plus, le numéro des emplois ont doublé entre 1965 et 1976 (Murray 28). Le Président n'a pas aimé la dépendance de son peuple sur les revenus en provenance de la France, donc il a espéré lancer les industries et l'emploi en Algérie pour la rendre indépendante. Avec le commencement du planning par l'état, Président

Boumediène a offert à la France des grandes opportunités pour l'exportation de la technologie avec le but de gagner une position privilégiée avec la France dans l'échange des produits et aussi un rôle comme interlocuteur entre la France et les pays du Moyen Orient et les pays du Tiers Monde. Pour le président, les besoins du développement d'Algérie ont présenté une opportunité pour les industries françaises, une opportunité qui pouvait les sauver de la stagnation<sup>1</sup>. Le Président a bien compris qu'un relancement des relations bilatérales privilégierait les deux pays mais surtout, que la modernisation et le développement d'Algérie ne se passerait pas sans aide français.

Continuant avec les plans pour le développement, le nouveau Secrétariat de l'état pour le planning a écrit le Premier plan quadriennal pour les années 1970 à 1973 et le Deuxième plan quadriennal pour 1974 à 1977. Ensemble, ces deux plans ont poussé l'investissement dans les industries intensives-capitales au lieu des petites industries en espérant créer des emplois (Metz 131). Mais la population augmentait trop vite pour la création du travail et l'immigration à la France continuait.

Entre 1946 et 1975 la population algérienne en France a augmenté 3200 % de 22 114 personnes à 710 690 personnes (Brenner 25) dont la majorité a travaillé dans les industries et les services. En se rendant compte de sous-emplois et des problèmes de l'assimilation et du logement, le gouvernement français a réduit le nombre des arrivés algériennes à 25 000 en 1971. À cause des arrivées étrangères, il y avait une crise de logement et une explosion des bidonvilles autour des grandes villes françaises comme Paris, Marseille et Lyon. Deux tiers des personnes habitants dans les bidonvilles étaient celles d'Algérie et du Portugal (Le film : deux siècles de l'immigration). Parfois, ces travailleurs ne gagnaient pas des salaires suffisants et ils

---

<sup>1</sup> « Boumediène stressed that the development needs of Algeria and other Third World countries offered a « challenge » to French industry that could save it from stagnation » (Murray 83)

protesteraient contre le gouvernement pour la protection des métiers et les contrats du travail. Ils ont été aussi les victimes du racisme, en particulier vers les Algériens musulmans. Pour les Français, « in the 70s it became obvious that the shortage of jobs was related to the number of immigrants in the country » (Silverman 53). De plus, le nombre des attaques violentes contre les travailleurs immigrants a augmenté pendant cette période (selon Phillip Naylor « emigrant workers were especially targeted after the hydrocarbons nationalization of February 1971 » (106)) et par conséquent le gouvernement a créé la première loi contre le racisme en 1972 pour améliorer les conditions des immigrés.

Malgré les efforts à améliorer les conditions du travail, l'économie française a vu une période de l'inflation, de stagnation industrielle, et de croissance des résidents illégaux qui ont atteint 300 000 personnes en 1977. En juillet 1974 le gouvernement a fermé les frontières aux travailleurs étrangers et aux familles des émigrés (Naylor 107). Le but était de limiter les nouvelles arrivées et aussi de mieux intégrer celles qui étaient déjà en France. Après quelques mois l'émigration familiale a été réintroduite par le nouveau président français Valéry Giscard d'Estaing mais en septembre 1977 l'issue des cartes de résidences et le groupement familiale ont été suspendus. « By 1977, the government had reached the view not only that the temporary suspension of immigration announced three years earlier should become permanent, but also that the existing immigrant population should, if possible, be reduced » (Hargreaves 19). En limitant le nombre des familles qui s'installeraient en France, le gouvernement espérait forcer les hommes étrangers travaillant en France à partir aussi. Pour obtenir ce but, le Premier Raymond Barre a annoncé une assistance financière de 10 000 francs à chaque personne voulant rapatrier (Naylor 117). Seulement 57 953 personnes ont accepté l'assistance et ont quitté la France, dont la plupart étaient les Espagnols et les Portugais (Silverman 57). Sachant que les conditions du travail en

Algérie n'étaient pas favorables pour les rentrées, beaucoup d'Algériens sont restés en France. Mais les restrictions sur les entrées ont limité le numéro des immigrants et en 1977, il y avait seulement 23 000 entrées en France. En fait, la suspension de l'immigration en 1974 a gagné le nom « provisoire qui dure » parce que le provisoire n'était jamais enlevé et il reste en place aujourd'hui.

En décembre 1978 Président Boumediène est mort et le FLN a élu Colonel Chadli Benjedid à la présidence. En entrant au poste du président, il a trouvé quelques problèmes existants dont l'emploi émigrant et le déséquilibre du commerce étaient les deux les plus importants. Pour équilibrer le commerce algérien il n'a pas désiré des relations privilégiées avec la France mais une relation fiable. « Though improved relations were welcomed, Algiers hoped to solve bilateral problems without injecting the passion of the past or the promise of an idealized privileged relationship. Less ideologically oriented than Ben Bella or Boumediène, Benjedid simply aimed at resolving issues between the two countries » (Naylor 124). Un élément de la frustration du nouveau président vers la France était le résultat de la loi Bonnet, qui a donné au gouvernement français plus de pouvoir à forcer le rapatriement des travailleurs ayant commis un crime ou sans possession d'une carte de résidence valide. Il semblait que le gouvernement français était très sérieux dans sa volonté d'éliminer les sans-papiers (qui entraient le pays sans permission formelle ou qui sont entrés avant la loi de 1974 et n'étaient pas demandés à posséder des papiers avant cette date) et les sans-emploi, mais surtout, dans sa volonté de limiter des nouvelles entrées.

Mais quelques forces domestiques françaises ont demandé les droits pour les émigrants. Pendant les années soixante-dix les syndicats du travail ont formulé pour la protection des travailleurs issus de l'immigration et en 1980 un accord entre le gouvernement français et le



gouvernement algérien a été signé « favorisant les retours volontaires par des actions de formation, l'aide financière au retour ou aide à la création de petites entreprises en Algérie, industrielles, artisanales ou commerciales » (Stora 78). Il semblait que la France s'est rendu compte de l'importance du traitement des immigrants au développement de l'économie mais aussi il semblait qu'elle voulait encourager le retour des travailleurs au chômage à l'Algérie.

### **Les années 80s : une nouvelle relation de concertation et la fin de la prospérité algérienne**

Le nouvel accord sur la situation des émigrants qui a été signé le 17 septembre 1980 a garanti l'emploi pour les travailleurs rentrants en Algérie et a payé leur billet de retour. De plus, la France a donné des emprunts de petits intérêts aux entreprises commencées par ces personnes et a aidé avec la construction de nouveaux logements pour encourager l'immigration à la patrie (Naylor 127). Pour les personnes qui sont restées en France le gouvernement français a fourni les permis du travail de dix ans pour les travailleurs ayant arrivés avant 1962 et les permis de trois ans pour ceux qui sont arrivés après : un grand effort par le gouvernement puisqu'en 1982 il y avait 795 920 Algériens habitants en France, soit 21,6% de la population étrangère totale (France, Recensement 20). Le gouvernement a voulu régulariser l'entrée des personnes et puis les intégrer dans la société française. Pour Président Benjedid la promesse d'arrêter l'expulsion forcée était la condition la plus importante. Le Président a voulu protéger ses citoyens contre les expulsions forcées mais aussi, éviter la rentrée des Algériens qui ne trouveraient pas du travail. La France continuait à limiter l'entrée des Algériens cherchant du travail et en mai 1982 il y avait un si grand nombre pour qui l'entrée était refusé que le Président a logé une réclamation officielle contre le gouvernement français (Silverman 60).

En 1981 François Mitterrand a été élu à la présidence française. Il a emporté une nouvelle volonté pour une relation privilégiée avec l'Algérie (peut-être puisqu'elle était à ce

moment non-alignée), une volonté qui a reflété son poste précédent comme Ministre de la France d'outre-mer dans lequel il a beaucoup voyagé en Afrique. Son plan pour la relation était donné le nom du « co-développement » et il a concentré sur un changement de l'aide « from programs that reinforced dependency toward those specifically tailored to development needs » (Naylor 137). Le but était la modernisation de l'infrastructure algérienne et la création des emplois pour le développement du pays. Mitterrand espérait ralentir l'immigration en France. Si l'Algérie était plus développée, ses citoyens ne partiraient pas. Or, ce changement a signalé la réémergence du relancement entre les deux pays et en particulier, l'appui sur le facteur politique dans les accords français. Ce relancement a poussé la croissance du commerce entre les deux pays et entre 1980 et 1984 les exports français à destination d'Algérie ont doublé et les imports en provenance d'Algérie ont triplé (Naylor 145).

**Table 3**

Le commerce français avec l'Algérie entre 1980 et 1984 (en millions de francs)

	1980	1981	1982	1983	1984
<b>Les exports français</b>	11 077.6	12 815.4	13 990.7	18 565.8	23 583.7
<b>Les imports français</b>	7 431.4	12 993.7	25 815.4	23 372.8	24 900.6
<b>Équilibre</b>	3 646.2	-178.3	-11 824.7	-4 807.0	-1 316.9

Source : Naylor, Phillip Chiviges. *France and Algeria: A History of Decolonization and Transformation*. Gainesville: University Press of Florida, 2000. pp. 145

Un décret français du 18 mars 1982 donne un exemple de la coopération économique entre les deux pays. Il souligne l'importance de « promouvoir les actions de nature à permettre un transfert effectif des techniques et de développer les capacités d'étude, de réalisation et de contrôle des travaux » (France, Ministère, Protocole 212-213). Il parle aussi de « l'insertion des produits industriels algériens dans les échanges internationaux, notamment sur le marché

communautaire » (213). Finalement il énumère les domaines d'application de la coopération économiques : l'habitat, travaux publics, matériaux de construction; hydraulique; chemins de fer; aéronautique; biens d'équipements; informatique; télécommunications; énergies nouvelles comme l'énergie solaire; l'énergie nucléaire; agro-alimentaire et la pêche. On peut imaginer que le but de ces mesures était la modernisation d'Algérie pour que les Algériens veuillent rester en Algérie.

Malgré ce décret, la faiblesse du franc et la réticence des industries françaises à transférer la technologie ont créé des problèmes pour l'implémentation du plan. Beaucoup de nouveaux travailleurs algériens ont été formé en France avant de partir pour leur patrie et par conséquent ont aidé avec le développement industriel de la France : un évènement qui a symbolisé le développement de l'économie française par les travailleurs coloniaux qui ont été forcés à travailler en métropole (Naylor 128). Parfois, leurs retours à l'Algérie étaient problématisés par leurs travaux pour l'ancien colonisateur.

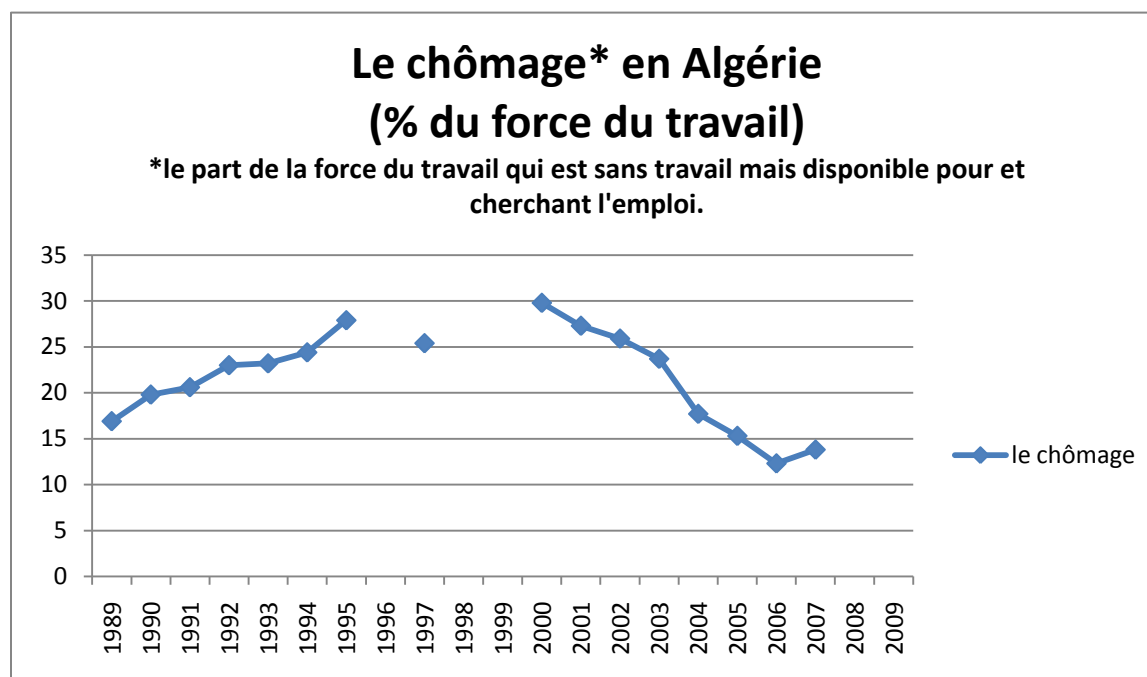
En 1984 la chaleur créée par les accords de 1980 gelait. La faiblesse du franc et le problème continuant de sous-emploi des rentrés en Algérie ont créé un nouvel obstacle dans les relations politiques. De plus, la France est devenue très consciente des entrées illégales et l'immigration clandestine. Cette année, le Parti socialiste mené par le président Mitterrand, a introduit une carte de résidence de dix ans nécessaires pour les émigrants. Cet effort par les socialistes a présenté une grande opportunité pour les émigrants déjà en France. Mais il était nécessaire aussi que ces personnes aient démontré la capacité de subvenir aux besoins de leurs familles et de lui-même. En outre, ils ont dû professer leur fidélité à la France. Si un émigrant n'a pas démontré ces conditions il était au risque d'être déporté (Naylor 148). Un accord de 1984 a énuméré les détails des règles de circulation en disant, « ces contacts ont, de même,

montré l'accord total de nos deux gouvernements pour prévenir l'entrée des demandeurs d'emploi sur le territoire des deux pays dans des conditions non conformes aux règles arrêtées d'un commun accord » (France, Ministère, Accord 277). On peut voir que tous les deux pays avaient la même peur de chômage mais que la France avait peur aussi d'une grande communauté des immigrants sans travail qui seraient les victimes du racisme et de la discrimination et l'Algérie avait peur des chômeurs qui rentreraient en Algérie et trouveraient un manque du travail et du logement. Les travailleurs immigrés n'étaient pas voulus dans la France ni en Algérie.

En 1984, la même année que le nouvel accord de circulation, Jean-Marie Le Pen, le candidat du Front national pour les élections du Parlement européen, a gagné 10,95 % du vote (Naylor 155). Le Pen, un représentative de l'extrême droite, a attaqué les travailleurs émigrants pour leurs effets négatifs sur l'économie et l'esprit français. Même si Le Pen n'a pas gagné la majorité du vote, ses discours ont résonné les peurs des citoyens français pour la protection des métiers, de la sécurité des frontières et du crime dans les grandes villes. Reflétant cette peur, le parlement a voté la loi Pasqua en 1986 qui a donné plus de pouvoir à la police à déporter les personnes issues de l'immigration au cas où il existait des problèmes administratifs avec les cartes de résidences ou de l'identification ou pour les activités criminelles. « Le Pen's ascendancy and the right's increasingly hard line on expulsion occurred ironically as the *beurs*, the emigrant community's second generation, emerged and began to assert growing cultural and political influence » (Naylor 155). Avec cette loi, Jacques Chirac et le RPR ont espéré apaiser les électeurs qui pouvaient quitter le RPR pour le Front national. Dans cette manière, la question d'identité nationale est devenue un sujet de division pour les partis politiques qui ont voulu définir eux-mêmes contre leurs opposants.

À l'autre côté de la Méditerranée le Président Benjedid était en train de réviser la Charte nationale de 1976. Dans un effort à redéfinir la législation de la nation algérienne, Benjedid a proclamé la nation d'être une combinaison des caractéristiques socialistes, modernes, islamistes, et démocratiques. En espérant relancer l'économie algérienne qui était en train de s'effondrer du fait de la baisse des prix pétroliers et qui connaissait une période de pénurie de nourriture (à cause de la dépendance sur les imports), il a décentralisé les grandes industries en faveur des petites entreprises et a accéléré la privatisation de la propriété de l'état (Metz 182). De plus, il a invité quelques investissements étrangers et a encouragé l'investissement domestique privé. Dans une mesure impopulaire visée à baisser la dette nationale, il a augmenté les impôts et a coupé les achats gouvernementaux. Un rapport par la Division de recherche fédérale explique les résultats de ces reformes : « Despite all these measures, or perhaps because of them, Algeria found itself in a critical position politically and economically in 1988. Benjedid's reforms had exacerbated an already dismal economic situation. The dismantling and privatization of state enterprises had resulted in rising unemployment and a drop in industrial output » (Metz 182). En 1988, les jeunes algériens ont avancé sur les rues pour protester contre le gouvernement socialiste qui les a négligés. À ce moment, ils ont composé plus d'une moitié de la population (Naylor 165). Par 1989, le produit national brut (PNB) est tombé à \$55,631 milliards et continuait à tomber à \$41,764 milliards en 1995 (Banque Mondiale, Produit). Par 1989 le

chômage à atteint 16,9% et continuerait à grandir (Banque Mondiale, chômage).



**Fig. 3**

Source : Banque Mondiale. *Chômage, total (% de la population). Données.* Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.

Dans les élections de juin 1990 le Front islamique du salut (FIS) a gagné 32 sur 48 régions et 54% du vote populaire (Naylor 179). Pendant cette période d'effondrement économique et du bouleversement politique, le commerce entre la France et l'Algérie était coupé en deux. Quand la France a offert une ligne de crédit de 3 milliards francs, l'Algérie l'a rejeté puisque son acceptance était lié aux conditions concernant la propriété coloniale et la construction d'une usine automobile française en Algérie (Naylor 162-63). Selon Phillip Naylor, « From the Islamist and particularly the FIS perspective, France corrupted Algeria with its secularism, modernism, republicanism, feminism, Marxism, and individualism. The idea that there could be two Frances, that of colonialism and that of cooperation, was rejected » (178). Il semblait que le FIS voulait une Algérie moderne sans France. Cette élection a signalé des nouvelles difficultés dans les relations entre la France et l'Algérie.

**Table 4**

Le commerce français avec l'Algérie entre 1985 et 1988 (en millions de francs)

	1985	1986	1987	1988
<b>Les exports français</b>	21 806	15 858	11 759	9 444
<b>Les imports français</b>	20 752	11 457	8 452	8 282
<b>Équilibre</b>	1 054	4 401	3 217	1 162

Source : Naylor, Phillip Chiviges. *France and Algeria: A History of Decolonization and Transformation*. Gainesville: University Press of Florida, 2000.

À cause de l'effondrement de l'économie algérienne « Paris became increasingly concerned for the security of French commercial interests in Algeria. France also wanted to prevent further serious instability in Algeria, which it feared would give rise to a new wave of immigration and possibly destabilize the country's already large Maghrebean community » (Stone 241). Le gouvernement français savait qu'un nouveau gouvernement islamiste mené par les fondamentalistes religieux pourrait provoquer quelques Algériens centristes à quitter leur patrie mais aussi, « the French also feared that Islamism would influence and provoke their Maghrebis community » (Naylor 179). Donc, l'Algérie a commencé sa descente en récession et en guerre civile et la France espérait que l'instabilité ne résulterait pas dans les immigrations en masse.

### **Conclusion : L'économie algérienne et la politique de l'immigration en France à nos jours**

Pendant la guerre civile algérienne entre le gouvernement algérien et les groupes islamistes, la France avait peur que l'Algérie tomberait aux forces islamistes qui couperaient tous les liens entre les deux pays et surtout, forceraient la prise de pouvoir des entreprises pétrolières françaises. De plus, elle avait peur d'un exode en masse des Algériens centristes qui n'ont pas aimé le nouveau gouvernement. En 1989, la France a donné sept milliards francs au régime de Chadli Benjedid en espérant éviter la prise de pouvoir par le FIS. « An Islamic republic would be an unmitigated disaster for Algeria—whence millions of anti-Islamist « boat people » would

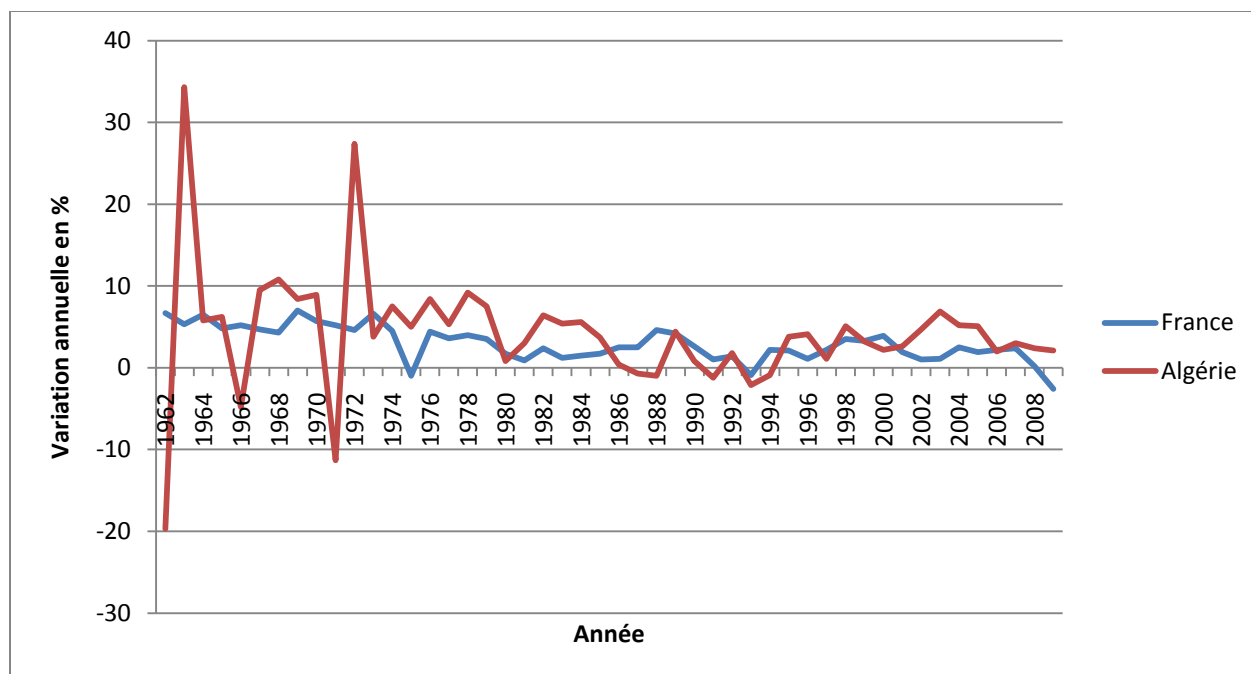
make for the southern shores of France . . . » (Stone 242). En donnant cet argent, la France espérait éviter l'immigration en masse des Algériens mais aussi elle voulait garder son allié dans le Maghreb et dans le Moyen Orient. De plus, la France a essayé à maintenir une position strictement commerciale en espérant éviter un conflit politique. Elle a bien soutenu le maintien de la paix mais surtout elle voulait garder les échanges commerciaux. Ce maintien était le principe de Jacques Chirac quand il est arrivé à la présidence en 1995. Selon Paul-Marie De La Gorce, la politique française « pourrait bien avoir contribué à réunir les conditions d'un rétablissement progressif de la sécurité, d'une normalisation de la vie publique et donc aussi d'un développement général qui rappelleront que l'Algérie demeure un interlocuteur majeur pour la France au Maghreb et dans l'ensemble de la région méditerranéenne» (939). En général, la France a condamné le terrorisme et a soutenu les efforts sécuritaires dans la région.

Aujourd'hui, la relation reste compliquée. Avec l'essor de l'islamisme en Algérie et son choix de faire des alliances avec des autres pays islamiques, la France perd sa position comme premier allié d'Algérie. Il existe une disparité entre les priorités politiques pour les deux pays. La France, comme membre de l'Union européenne, tourne vers l'Europe pour l'implémentation de sa politique étrangère. Avec l'exception du plan pour une Union de la Méditerranée par Président Nicolas Sarkozy (qui était largement sans succès), le Maghreb n'est plus une priorité pour la France. La France est encore le premier partenaire commercial pour le Maghreb mais le Maghreb fait seulement 17,6% des échanges entre la France et les pays en développement (Gobe 13) qui indique qu'il y a une disparité entre l'importance du commerce avec l'un à l'autre. Le manque des industries à l'extérieur des hydrocarbures en Algérie peut expliquer son dépendance sur la France pour des produits alimentaires. Si elle veut minimiser le commerce avec la France, son ancien colonisateur, elle doit développer ces industries domestiques.



Il existe aussi une disparité dans les conditions économiques. Peu à peu l'Algérie continue à ouvrir son économie au secteur privé mais pour la plupart, elle est encore dominée par l'état. De plus, le gouvernement continue à imposer les limitations strictes sur l'investissement étranger qui pourrait créer des nouveaux emplois nécessaires à réduire la pauvreté et le chômage. La grande industrie en Algérie aujourd'hui est l'hydrocarbure qui fait 60% de revenue, 30% du Produit intérieur brut (PIB) et 95% des revenus des exports (Central Intelligence Agency). Mais, à l'extérieur des industries hydrocarbures il n'y a pas des grandes industries. La croissance du PIB reste à un peu plus de 2% par année qui suggère que les limitations gouvernementales sur la privatisation limitent la croissance du PIB. En 2010 le gouvernement a lancé un programme de développement de 286 milliards de dollars américains pour développer l'infrastructure et créer des emplois mais « the costly program will boost Algeria's economy in 2011 but worsen the country's budget deficit » (Central Intelligence Agency).

A l'autre côté de la Méditerranée, la France voit aussi une diminution dans le PIB qui est plus forte que celle d'Algérie. Mais le PIB de la France en 2009 était 2,16 trillions de dollars américains en comparaison avec 254,7 milliards de dollars en Algérie (Central Intelligence Agency). Le chômage reste vers 7% en France en comparaison avec 13% en Algérie qui suggère que la France est encore une destination pour le travail et qu'il y a un manque des industries de forte-labour en Algérie qui peuvent créer des emplois pour la population augmentant.



**Fig. 4.** Croissance du PIB en France et en Algérie (variation annuelle en %) : Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Les données agrégées sont basées sur les dollars américains constants de 2000. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs.  
Source : Banque Mondiale. *Croissance du PIB (variation annuelle en %). Données.* Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.

Mais les facteurs domestiques vers les travailleurs immigrants restent encore difficiles.

Le racisme et la discrimination vers les immigrants en France créent les difficultés entre les deux gouvernements. Malgré le fait qu'une grande partie des personnes d'origine algérienne habitant en France sont maintenant des citoyens français (par la naturalisation) il y a encore du racisme et des disparités dans les conditions de vie pour ces personnes. « Immigration has often been seen as a threat to social and national cohesion, . . . the question of immigration in contemporary France is profoundly formed in the image of ex- and post-colonial structures and cannot be understood outside that history » (Silverman 81-82). Par conséquent, ces personnes sont encore marginalisées et restent à l'extérieur de la société française.

Même aujourd'hui, la relation politique entre la France et l'Algérie est liée à la condition des travailleurs immigrants et des travailleurs minoritaires en France. Donc, la dualité du traitement vers ces travailleurs, qui est parfois accueillant et parfois inhospitalier, rend les relations difficiles. En 1993, Yves Lacoste a caractérisé cette dualité selon la politique étrangère en disant « Le débat public en France sur les relations avec les pays arabes, tout particulièrement avec le Maghreb, reste difficile, souvent chaotique » (14-15). Puisque le développement économique des deux pays est si étroitement lié au développement de leurs industries et aussi à la puissance et la composition de sa force du travail, les mouvements du peuple et les politiques concernant les travailleurs immigrés sont un élément essentiel dans les relations politiques entre les deux pays. Il est évident que la France utilise encore ses travailleurs étrangers pour développer son économie et construire ses grandes industries. Ces travailleurs sont nécessaires à repousser une économie qui aujourd'hui, perd du pouvoir aux nouveaux pouvoirs émergents comme celles de la Chine, l'Inde et le Brésil. Mais une force du travail diverse nécessite des nouveaux programmes de soutien et le gouvernement doit protéger les droits et les conditions de vie pour les immigrants s'il veut éviter les problèmes domestiques de l'intégration et surtout, de la discrimination.

Dans un autre sens, l'Afrique du nord, et tout particulièrement l'Algérie est un endroit où la France peut exercer son pouvoir politique. On a vu récemment un exemple de cette influence quand la France a dirigé les frappes aériennes sur la Libye en mars 2011 après le Colonel Qaddafi a refusé à renoncer son pouvoir. Selon Eric Gobe, « the Maghreb is an area which allows France, now a medium power, to be prominent on the international scene » (4). Et bien sûr, elle veut protéger ses intérêts commerciaux et pétroliers dans la région. Elle est encore un des plus grands fournisseurs de produits alimentaires et des instruments de défense et

aujourd'hui ces investissements en Algérie sont presque trois milliards de dollars américains (Algeria's Main Trading Partners). De plus, la France est le plus grand fournisseur d'aide au développement pour le Maghreb (Gobe 13) qui suggère qu'elle veut maintenir de bonnes relations avec le Maghreb pour des raisons sécuritaires et politiques mais aussi pour limiter le nombre des émigrants qui quitteraient l'Algérie dans le cas de chômage ou du bouleversement politique.

Les deux pays sont encore apparentés, par leurs économies ainsi que leur peuple, leur histoire et leur politique. Les relations politiques entre la France et l'Algérie entre 1962 et 1988 sont un reflet des besoins pour les travailleurs immigrants et leurs mouvements entre les deux économies. Pendant cette période, les besoins économiques étaient les premières considérations dans la détermination de la politique étrangère entre les deux pays pendant que les questions politiques ont pris le deuxième rang. Pour la France, une économie en train de renaître après la Deuxième guerre mondiale avait besoin des travailleurs immigrants et ce fait a mené le gouvernement français à ouvrir les frontières aux immigrants. Plus tard, la stagnation de l'économie et le chômage ont poussé le gouvernement à limiter l'immigration et à encourager le retour des immigrants. Quand le nombre des étrangers habitants en France a atteint une certaine largesse, les étrangers ont été soumis à la discrimination et au racisme et l'ascension d'un nouveau parti politique de l'extrême droite a démontré que ces sentiments pouvaient devenir une division entre la population française. À une certaine mesure, le gouvernement a essayé à protéger les droits des étrangers mais aussi, il savait que le problème de sous-emploi immigrant ne cesserait pas sans retour aux pays de l'origine par un grand nombre de ces personnes. Malgré les problèmes économiques continuant, après 1988 les questions politiques occupent le devant de la scène. L'émergence de l'islam politique, l'intensification du débat sur le port du voile intégral

et les problèmes de l'intégration pour les minorités en France, la popularité augmentant du Front national, et l'instabilité politique en Afrique du nord et au Moyen Orient sont maintenant les considérations qui motivent la relation entre les deux pays.

Aujourd'hui la croissance vite de la population algérienne et le manque des industries de forte-labour indiquent qu'il y a un manque du travail et par résultat un fort taux de chômage, qui, sans aide par le gouvernement algérien, continuera à augmenter. Est-ce que la France continuera à être le plus grand partenaire commercial et fournisseur d'aide au développement ou est-ce que l'Algérie va développer ses industries à l'extérieur des hydrocarbures pour créer des emplois et éventuellement quitter la sphère de l'influence de la France? Les relations politiques entre les deux pays restent compliquées et dictées par l'histoire coloniale, le développement économique, et surtout la migration du peuple à travers la Méditerranée. Si on veut comprendre leur relation aujourd'hui, il faut étudier l'échange du peuple à travers leurs frontières et comment l'indépendance algérienne en 1962 a compliqué la question de modernité pour les deux pays. Chaque pays, est-ce qu'il pouvait exister sans autre dans le monde moderne ? La relation économique entre 1962 et 1988 et la relation politique après 1988 nous disent non. La longue histoire embrouillée entre les deux pays suggère qu'ils continueront à travailler ensemble dans les années à venir.

## Bibliographie

"Algeria's Main Trading Partners." *Goliath: Business Knowledge on Demand*. N.p., 03 Feb 2003.

Web. 3 Apr 2011. <[http://goliath.ecnext.com/coms2/gi\\_0199-978164/ALGERIA-Algeria-s-Main-Trading.html](http://goliath.ecnext.com/coms2/gi_0199-978164/ALGERIA-Algeria-s-Main-Trading.html)>.

Banque Mondiale. *Chômage, total (% de la population)*. *Données*. Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.

---. *Croissance du PIB (variation annuelle en %)*. *Données*. Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.

---. *Produit intérieur brut (en dollars US courants)*. *Données*. Le Groupe Banque mondiale, 2011. Web. 28 Mars 2011.

Birenbaum, Guy. *Le Front national en politique*. Paris : Editions Balland, 1992.

Brenner, Carliene. *Foreign Workers and Immigration Policy: the Case of France*. Paris: Development Centre of the Organization for Economic Cooperation and Development, 1979.

Central Intelligence Agency. *Algeria. The World Factbook*. Central Intelligence Agency, 2011. Web. 28 Mars 2011.

De La Gorce, Paul-Marie. "Le France et le Maghreb." *Politique étrangère* 4 (1995): 927-39.

France. *La Nouvelle politique de l'immigration*. Paris: Secrétariat d'état aux travailleurs immigrés, 1976. Print.

---. *Plan de Constantine, 1959-1963: Rapport général*. Alger, 1960. Print.

---. *Recensement général de la population de 1982: Sondage au 1/2: France métropolitaine*. Paris: INSEE, 1984. Print.

- France. Ministère des affaires étrangères. *Protocole de coopération économique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, ensemble deux échanges de lettres. Traités Bilatéraux*. Les archives diplomatiques, 1983. Web. 4 mars 2011. <  
<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDW?W%3DTOUSDAT E+%3E+%2701.01.1960%27+AND+SER+%3D+%27Alg% E9rie%27+ORDER+BY+SE R/Ascend%26M%3D47%26K%3D19820059%26R%3DY%26U%3D1>>
- . *Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation des personnes, ensemble un échange de lettres annexe. Traités Bilatéraux*. Les archives diplomatiques, 1984. Web. 4 mars 2011. <  
<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDW?W%3DTOUSDAT E+%3E+%2701.01.1960%27+AND+SER+%3D+%27Alg% E9rie%27+ORDER+BY+SE R/Ascend%26M%3D50%26K%3D19830004%26R%3DY%26U%3D1>>
- Gobe, Eric. "The Maghreb in Contemporary French Politics." *Journal of Arab Affairs* 11 (2), Fall 92: 129-140.
- Hargreaves, Alec G. *Immigration, 'Race' and Ethnicity in contemporary France*. London: Routledge, 1995.
- Lacoste, Yves. *L'Europe, la France et la Méditerranée: Vers de nouveaux partenariats*. Paris: La documentation française, 1993.
- La Gorce, Paul Marie. "La France et le Maghreb." *Politique étrangère* 60 (4), hiver 95-96: 927-957.
- Lefevre, Daniel. *Chère Algérie: La France et sa colonie, 1930-1962*. Paris: Flammarion, 2005.

- “Le film: deux siècles de l’immigration en France.” *www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/le-film*. Cité nationale de l’histoire de l’immigration, 2006. Web. 12 Mars 2011.
- Metz, Helen Chapin. *Algeria, a Country Study*. 5th ed. Washington, D.C: Federal Research Division, Library of Congress, 1994.
- Morray, J. P. *Socialism in Islam: a Study of Algeria: With a Translation of Excerpts From the Algerian National Charter (1976)*. Monmouth, Oregon: Institute for Theoretical History, 1980.
- Naylor, Phillip Chiviges. *France and Algeria: A History of Decolonization and Transformation*. Gainesville: University Press of Florida, 2000.
- Schor, Ralph. *Histoire de l’immigration en France: de la fin du XIXè siècle à nos jours*. Paris : Armand Colin, 1996.
- Shepard, Todd. *The Invention of Decolonization : The Algerian War and the Remaking of France*. Ithaca : Cornell University Press, 2006.
- Silverman, Maxim. *Deconstructing the Nation: Immigration, Racism and Citizenship in Modern France*. London: Routledge, 1992.
- Stone, Martin. *The Agony of Algeria*. New York: Columbia Univesity Press, 1997.
- Stora, Benjamin. *Aide-mémoire de l’immigration algérienne*. Paris: CIEMI l’Harmattan, 1992.